Numéros à conserver

Services généraux de la Ville de Montréal : **311**
Urgences : **911**
Police de quartier 35 : **514 280-0135**
Police de quartier 44 : **514 280-0144**

TANDEM
ROSEMONT—LA PETITE-PATRIE

Centre Gabrielle-et-Marcel-Lapalme
5350, rue Lafond (angle Masson), local R-160
Téléphone : **514 270-8988**
Télécopie : 514 270-6312
Courriel : **tandemrpp@centreperemarquette.com**

ville.montreal.qc.ca/tandem

Studio de design graphique - Ville de Montréal 000382-5926 (11-2010) Illustration : Michel Rabagliati

Ensemble
pour la sécurité de votre domicile

TANDEM
ROSEMONT—LA PETITE-PATRIE

En partenariat avec
Rosemont
La Petite-Patrie
Montréal

Qui sommes-nous ?

Tandem est un programme montréalais de prévention de la criminalité qui vise à améliorer la sécurité des citoyens. Dans Rosemont–La Petite-Patrie, Tandem est géré par un organisme communautaire qui, en collaboration avec des intervenants locaux et les citoyens, trouve des solutions aux différents problèmes de sécurité qui touchent directement les résidants de l'arrondissement.

Quelques conseils de prévention pour éviter les introductions par effraction

- Gardez les accès de la maison bien éclairés en soirée ainsi que la nuit.
- Verrouillez toutes les portes et fenêtres avant de quitter, y compris celle du garage et du cabanon.
- Programmez une minuterie pour l'éclairage si vous quittez quelques jours.
- Laissez un double de vos clés de votre domicile à une personne de confiance.
- Demandez à quelqu'un de votre entourage de ramasser votre courrier et vos journaux, d'enlever la neige accumulée dans votre entrée ou encore d'entretenir votre terrain afin de ne laisser aucun signe de votre absence.
- Soyez vigilant en tout temps. Par exemple, ne laissez aucune somme d'argent importante à la maison. Optez plutôt pour un compte bancaire.
- Changez régulièrement vos habitudes car les voleurs se fient à celles-ci pour s'assurer de votre absence.

Saviez-vous que ...

- Les vols s'effectuent généralement entre 13 h et 17 h.
- Tisser des liens avec son voisinage diminue les risques d'être victime d'un cambriolage. Par exemple, mettre en marche la radio, ouvrir ou fermer les rideaux, ramasser le courrier et les journaux sont des gestes simples qu'une personne de confiance peut effectuer en votre absence.
- Lorsque l'on jette des documents, il est très important de ne laisser aucun indice sur votre identité (factures, relevés bancaires, autres informations personnelles). De plus, il est recommandé de ne pas mettre les emballages d'achats récents (télévision, ordinateur, autres objets de valeur) devant votre domicile. Morceler plutôt l'emballage pour le mettre à la récupération.
- Buriner ses objets (graver un numéro d'identification) diminue les risques de se faire voler (introduction par effraction). Tandem offre ce service, renseignez-vous!